

DOC.DAY

HETS FRIBOURG

**13 MAI 2025
13H15-18H00**

DOC.DAY

Cette première Journée Doctorale est l'occasion de découvrir les recherches des doctorantes actuellement engagées à la HETS Fribourg. Quatre d'entre elles présenteront l'avancement de leurs travaux de thèse, échangeront avec plusieurs professeur-es de l'école et permettront à l'ensemble du corps professoral de mieux connaître leurs expertises.

La journée se terminera par une conférence publique.

PROGRAMME

Doc.Day

Accueil, à partir de 13h15

13h30-14h15 : **Emma Gauttier**

14h15-15h00 : **Marita Hofstetter**

Pause café (15 minutes)

15h15-16h00 : **Amélie Rossier**

16h00-16h45 : **Alexandra Afsary**

Conférence publique, suivie d'un apéritif

17h00-18h00 : **Barbara Waldis**

L'événement se déroule à la HETS Fribourg dans la **salle 0.08, Auditorium B.**

Chaque session dure 45 minutes :

20 minutes de présentation, suivies de commentaires des discutant-es et de questions du public.

13 MAI 2025

13H30

EMMA GAUTTIER

Discutantes

Alida Gulfi
Sandra Modica

Parcours de vie vulnérabilisés et vieillesse : les agir pluriels des travailleuses de l'économie domestique âgées ou retraitées et migrantes, en Suisse

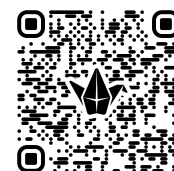
Les travailleuses domestiques migrantes approchant l'âge de la retraite (50 ans et plus) cumulent les facteurs de vulnérabilité. En tant que femmes travaillant dans le secteur de l'économie domestique, pendant tout ou partie de leur « carrière migratoire » (Debonneville, 2015), elles constituent un groupe typique à risque de pauvreté (Gabriel & Kubat, 2022). Aussi, les travaux existants montrent que le système suisse de vieillesse constitue une forme de perpétuation de la « masculinité hégémonique » (Repetti et Tabin, 2020). Ce modèle repose en effet sur une trajectoire de vie masculine standardisée : une jeunesse consacrée à la formation, un emploi continu et à plein temps à l'âge adulte, et une retraite basée sur des cotisations salariales stables. Selon les données de l'OFS, « la rente moyenne des femmes en Suisse atteint environ 36'000 francs par an, alors que celle des hommes approche les 55'000 francs » (Delacour, 2023). /

Par ailleurs, les statistiques publiques ne permettent pas de mettre en lumière les inégalités de situations dans la vieillesse, liées à la nationalité – femmes suisses et femmes « étrangères » – et encore moins les inégalités inhérentes aux parcours migratoires sur l'accès aux droits. En ce sens, le système suisse d'admission de la main-d'œuvre étrangère repose aujourd'hui sur une distinction stricte entre les ressortissant-es de l'Union Européenne ou de l'AELE – qui bénéficient de droits liés au travail fixés par l'accord sur la libre circulation des personnes (ALCP) – et ceux d'États tiers, soumis à des contingents annuels limités et à des critères d'admission qualitatifs en vertu de la loi sur les étrangers et l'intégration (LEI). Ces politiques structurent en grande partie les trajectoires migratoires des femmes arrivant en Suisse. Elles ont enfin une incidence dans leur insertion au sein du marché du travail et de la société. Les données du Conseil fédéral (2020) estiment qu'entre 58'000 et 105'000 personnes sans statut légal vivent en Suisse, et plus de la moitié d'entre elles seraient actif-ves dans le secteur de l'économie domestique. Pour ces femmes en migration – et particulièrement pour celles originaires d'États tiers – l'économie domestique est une voie d'entrée dans le travail rémunéré en Suisse (Carbajal, 2004). Or, ce secteur est marqué par l'informalité du travail et des conditions d'exercice précaires. « Travail invisible » (Krinsky & Simonet, 2020) pour les classes les plus privilégiées du système, les personnes qui l'exercent bénéficient de très peu de droits sociaux, même quand les relations de travail sont formalisées – notamment un très faible accès au deuxième pilier ou à l'assurance accident.

Compte tenu des inégalités « cumulées » (Dannefer, 2003) tout au long de leurs parcours de vie et à l'intersection des régimes de genre, de migration et de travail, comment ces discriminations affectent-elles les travailleuses de l'économie domestique âgées ou retraitées ? Plus encore, quelles stratégies ces femmes mettent-elles en place au quotidien pour y faire face ?

Cette communication s'appuie sur les résultats préliminaires d'un travail de thèse portant sur les projections d'avenir des travailleuses domestiques migrantes proches de la retraite et retraitées en Suisse. Le recueil de ces données repose sur la réalisation d'entretiens narratifs auprès d'(ex-)travailleuses domestiques migrantes de 50 ans et plus, encore en activité ou non en 2024, dans les cantons de Fribourg et de Genève.

Partagez vos idées en direct ! Scannez le QR code pour accéder à un tableau interactif où vous pourrez poser vos questions, faire des remarques et commenter pendant la présentation des doctorantes.



Discutantes

Swetha Rao Dhananka
Nina Jany

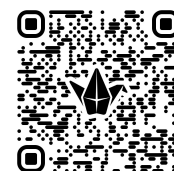
Occupation des espaces publics urbains et jeunes arc-en-ciel : observations en situation dans deux villes de Suisse

Cette communication s'appuie sur quelques résultats préliminaires d'un travail de thèse en cours, qui s'intéresse aux enjeux associés à l'appropriation des espaces urbains par les jeunes arc-en-ciel (LGBTIQ+). Les travaux en sociologie de la jeunesse montrent que lors du passage à l'âge adulte, la reconnaissance des autres, et principalement celle des pairs, est un élément important à la construction identitaire (Balley's et al., 2020; Colombo, 2021; Couchot-Schiex, 2017). Ce processus, se fait notamment à travers l'appropriation d'espaces qui se situent loin du regard des adultes, permettant ainsi aux jeunes de développer des pratiques qui les distinguent (Amsellem-Mainguy et Vuattoux, 2018; Breviglieri, 2007). Dans ce sens, les espaces publics urbains sont des lieux centraux de socialisation, et contribuent au développement de leur autonomie et de leur empowerment. Toutefois, les écrits montrent que certaines pratiques juvéniles ne sont pas les bienvenues par les utilisateurices de ces espaces.

Ainsi, si ces espaces ne sont pas continuellement inclusifs pour les jeunes dont l'orientation sexuelle et affective, l'identité de genre et l'expression de genre correspondent à la norme hétérosexuelle et cisgenre, ils peuvent le devenir encore moins pour des jeunes arc-en-ciel. En effet, les espaces publics urbains sont traversés par des normes qui renvoient à des attentes sociales (Blidon, 2016; Parazelli, 2021), et les écrits montrent que ces espaces renvoient des prégnances d'hétérosexisme et de cissexisme. Dans ces espaces, les jeunes arc-en-ciel pourraient donc avoir du mal à se (faire) reconnaître (Alessandrin et al., 2020), et en raison de leur appartenance à un groupe minoritaire et socialement stigmatisé, iels sont exposé-es également à une forme de stress permanente, peuvent induire à un état d'hypervigilance (Meyer, 2003). En d'autres mots, certaines pratiques juvéniles des jeunes arc-en-ciel peuvent s'entrechoquer avec des attentes sociales que les espaces publics urbains véhiculent et des sentiments de rejet et d'incertitude peuvent s'inscrire dans leurs parcours biographiques et géographiques. De plus, plusieurs écrits montrent que les personnes arc-en-ciel peuvent être davantage la cible de violences et de discriminations (Alessandrin et al., 2020; Eisner et Hässler, 2021). L'idéologie hétérosexiste et cissexiste des espaces publics urbains peut donc être encore source de souffrance, d'incertitude et de peur, pour les personnes qui s'identifient, ou qui pourraient être identifiées, comme étant arc-en-ciel.

Cependant, il est important de rappeler que les espaces publics urbains peuvent également être des lieux d'émancipation, d'agentivité, favorisant la construction identitaire; et que ce processus de construction ne se limite pas à l'incorporation et la reproduction de normes qui sont socialement et politiquement situées. Les jeunes arc-en-ciel, peuvent faire également preuve d'agentivité face à des normes qui par moment les placent dans des rapports sociaux de genre, de sexe, de sexualité, d'âge, etc. et leurs imbrications multiples. Ainsi, entre des espaces publics urbains comme sources de violences et des espaces publics urbains comme lieux d'agentivité, il est maintenant clair que des enjeux importants se jouent dans l'occupation et l'appropriation de ces espaces par les jeunes arc-en-ciel.

Partagez vos idées en direct ! Scannez le QR code pour accéder à un tableau interactif où vous pourrez poser vos questions, faire des remarques et commenter pendant la présentation des doctorantes.



Discutants

Steeve Quarroz
Antoine Sansonnens

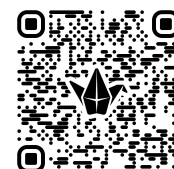
Faire des choix dans la transition vers la vie adulte pour des jeunes avec trouble du développement intellectuel : éclairage théorique et méthodologique

La Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) promeut l'autodétermination et la liberté de choix, tout en préconisant des mesures adéquates pour garantir ces droits, dans le but de favoriser l'inclusion et l'égalité des chances et de faciliter ainsi la participation sociale (art. 19 de la Convention relative aux droits des personnes handicapées du 15 mai 2014). Or la mise en œuvre de ces principes semble limitée, soulevant des enjeux majeurs pour ce public (Hess-Klein & Scheibler, 2022). Dans le contexte de la transition vers la vie adulte des jeunes avec trouble du développement intellectuel (TDI), l'autodétermination est reconnue comme un indicateur clé. Les programmes éducatifs visant à travailler cette dernière font partie des bonnes pratiques éducatives en matière de transition (Shogren & Wehmeyer, 2012).

Cependant, de nombreux défis sont rencontrés par les jeunes, que ce soit pour la prise de décisions (Jacobs et al., 2020) ou plus largement la participation à leur projet de transition (Julien-Gauthier et al, 2016 ; Martin-Roy, 2019). Leurs choix sont influencés par des facteurs individuels, mais aussi sociaux comme l'entourage ou l'environnement (contexte institutionnel, organisationnel, politique et économique) (Harris, 2003 ; Jacobs et al., 2020). Ces facteurs se révèlent être cruciaux et sources d'enjeux dans la transition vers la vie adulte (Jacobs et al, 2020 ; Julien-Gauthier et al, 2016), marquée par des normes sociales structurant les parcours de vie (Heckhausen & Buchmann, 2019).

Dès lors, comment les jeunes sont-ils et elles soutenu-es et impliqué-es dans leurs choix de transition ? Quels facteurs influencent leurs choix ? Dans ce contexte, la présente étude vise à explorer le processus de choix dans la transition vers la vie adulte des jeunes avec TDI au travers des dynamiques relationnelles (Cudré-Mauroux et al., 2020). Pour répondre à ce questionnement, une méthodologie qualitative longitudinale de type participative et inductive sera envisagée. La participation des jeunes avec TDI permettra de valoriser leurs points de vue sur des sujets les concernant. De plus l'approche inductive permettra de comprendre et explorer les expériences. Les données seront collectées au travers d'entretiens collectifs réunissant des jeunes, des proches et des professionnel·les du domaine socio-éducatif. Cette communication discutera des perspectives théorique et méthodologique de cette étude en examinant leur articulation afin de mettre en lumière les dynamiques relationnelles du processus de choix dans la transition vers la vie adulte des jeunes avec TDI.

Partagez vos idées en direct ! Scannez le QR code pour accéder à un tableau interactif où vous pourrez poser vos questions, faire des remarques et commenter pendant la présentation des doctorantes.



13 MAI 2025



ALEXANDRA AFSARY

Discutantes

Veronica Gomez-Temesio
Marie-Christine Ukelo-M'bolo Merga

Genre et responsabilité contraceptive dans le cadre des consultations en santé sexuelle

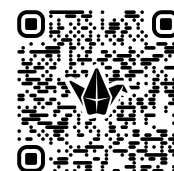
Dans le cadre des consultations en santé sexuelle, la responsabilité contraceptive est largement attribuée aux femmes, tant au niveau individuel qu'institutionnel. Cette attribution repose sur des normes de genre qui invisibilisent les hommes, non seulement par leur absence physique dans ces consultations, mais aussi par leur exclusion structurelle des discours et des pratiques. A travers une ethnographie de terrain dans un Centre de santé sexuelle de Suisse romande, cette communication analyse comment les consultations qui y ont lieu reproduisent, tout en les occultant, des rapports de genre. En m'appuyant sur ces données empiriques et dans une perspective matérialiste, je vise à contribuer à une réflexion critique sur les inégalités de genre dans la contraception (Ventola, 2014) et le cadrage néolibéral des pratiques de santé (Adam, 2005; Sabadel, 2020).

J'interroge, d'une part, les conditions d'intervention des conseillères en santé sexuelle et, d'autre part, la manière de transformer les cadres institutionnels pour améliorer la prise en charge. J'examinerai tout d'abord les discours qui valorisent la capacité d'agir des femmes, dans lesquels les conceptions d'autonomie et de responsabilisation renforcent des pratiques de surveillance et de gestion des risques centrées sur le corps des femmes (Clarke, 2010; Lupton, 1993). Je montrerai comment les conseillères en santé sexuelle adoptent une posture non jugeante, validant et encourageant les démarches pro-actives des femmes tout en contribuant à maintenir un cadre asymétrique en matière de responsabilité contraceptive.

Dans un second temps, j'analyserai les situations où l'autonomie reproductive est entravée par des comportements masculins coercitifs, notamment le refus d'utiliser une contraception ou le retrait non consenti du préservatif (stealthing). Ces pratiques, bien que souvent minimisées dans les consultations, s'inscrivent dans un continuum de violences sexuelles qui limite l'autonomie reproductive des femmes. Je montrerai que ces actes traduisent des rapports de pouvoir structurels dans les relations hétérosexuelles. Si parfois les conseillères ont conscience de cela, elles se retrouvent contraintes par des cadres institutionnels et structurels les amenant à privilégier des solutions techniques. Cette focalisation, dictée par les exigences d'efficacité et de gestion immédiate des situations, limite la possibilité de traiter les violences sexuelles comme des manifestations systémiques des inégalités de genre.

Enfin j'aborderai les épreuves de professionnalité (Ravon, 2008) auxquelles les conseillères sont confrontées. Elles naviguent entre le respect des cadres institutionnels et la gestion *in situ* des situations complexes. De là, les professionnelles se retrouvent sous tension entre une éthique d'accompagnement et les réalités des inégalités de genre qu'elles rencontrent quotidiennement. Je mettrai en évidence que les cadres néolibéraux qui structurent les pratiques de santé, avec leurs exigences d'efficacité, réduisent les possibilités de mettre en place des espaces de réflexivité pour les professionnelles. Cette contrainte réduit la capacité des conseillères à interroger les dynamiques de pouvoir qui traversent leur pratique.

Partagez vos idées en direct ! Scannez le QR code pour accéder à un tableau interactif où vous pourrez poser vos questions, faire des remarques et commenter pendant la présentation des doctorantes.



BARBARA WALDIS

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

INSTITUT TRANSDISCIPLINAIRE DE TRAVAIL SOCIAL

17H00

SALLE 0.08 [AUDITORIUM B]

La démarche de recherche en travail social : articuler différents types de savoirs

Souvent, en travail social, on oppose la théorie à la pratique. La théorie est considérée comme scientifique et abstraite, tandis que la pratique serait professionnelle et concrète. Or, selon le schéma du travail social en tant que science de l'action (Sommerfeld, 2014), la théorie et la pratique ne sont pas opposées, mais constituent des éléments d'une série de liens entre différents types d'action et de savoirs au sein d'une discipline de travail social englobant pratique scientifique et professionnelle. Dans une démarche de recherche, l'objectif conditionne fortement les articulations entre un cadre théorique, conceptuel et la pratique professionnelle. De plus, dans cette démarche, la délimitation du champ du travail social est clé (Colombo, 2024) ainsi que les prémisses de la discipline.

Les enjeux, limites et ouvertures de ces propos seront discutés à partir de trois exemples. Le premier exemple porte sur la conception de la notion de participation dans les projets artistiques sociaux et sur les moyens de mesurer cette notion dans le domaine socioculturel (Waldis, 2016). Le deuxième exemple traite de la signification pour les travailleurs sociaux du soutien aux artistes en situation de handicap et sur une application élargie de la théorie des capacités (Loser et Waldis, 2020). Le troisième exemple concerne une recherche-intervention (Gredig, Schubert et Parpan-Blaser, 2023) et comment sont reliées, selon la notion de scientificité de John Dewey, les connaissances professionnelles, quotidiennes, organisationnelles, locales et contextuelles.

Références

Colombo, A. (2024). *Social work: An academic discipline at the service of social justice. A contribution to the debate based on French-language literature*. Communication présentée à la Scientific Meeting ITTS : Social Work as Action Science.

Gredig, D., Schubert, J., & Parpan-Blaser, A. (2024). Pragmatism: A theoretical framework for social innovation. In P. Maeder, M. Chimienti, V. Cretton, C. Maggiori, I. Probst, & S. Rullac (Eds.), *Innovation et intervention sociales : Impacts, méthodes et mises en œuvre dans les domaines de la santé et de l'action sociale* (pp. 29–42). Seismo.

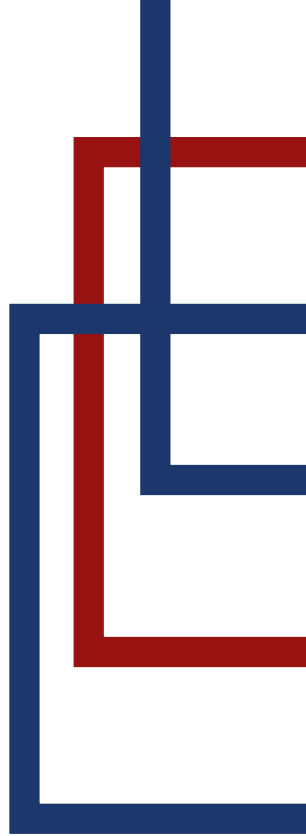
Sommerfeld, P. (2014). Social work as an action science: A perspective from Europe. *Research on Social Work Practice*, 24(5), 586–600.

Loser, F., & Waldis, B. (2020). L'accompagnement des artistes en situation de handicap : Une approche par les ressources qui interroge les pratiques sociales. In M. Masse, G. Pierart, F. J. Gauthier, & D. Wolf (Eds.), *Accessibilité et participation sociale* (pp. 247–266). Genève : IES Éditions.

Waldis, B. (2016). La question de la participation dans les actions d'art collectives dans l'espace public suisse romand. *Revue Suisse du Travail Social*, 18(15), 57–72.

BIOGRAPHIE

Depuis 2022, Barbara Waldis est professeure ordinaire de travail social à l'Institut transdisciplinaire de travail social de la Faculté des sciences économiques de l'Université de Neuchâtel. Anthropologue de formation, elle a obtenu son doctorat à la Faculté des lettres de l'Université de Fribourg. Son expertise thématique repose sur plusieurs projets financés par le FNS, portant sur les familles binationales en Suisse, en Tunisie et en Bulgarie, sur le soutien aux seniors dans les familles transeuropéennes ainsi que sur les politiques éducatives postcoloniales à l'Île Maurice et à La Réunion. En tant que professeure à la Haute École de travail social de la HES-SO Valais-Wallis (2008–2022), à l'Institut d'ethnologie de Neuchâtel (1999–2007) et au Séminaire d'anthropologie sociale de l'Université de Fribourg (1989–1996), Barbara Waldis dispose d'une expérience d'enseignement avérée en méthodologie qualitative de recherche aux niveaux Bachelor, Master et postgrade.



INFORMATION PRATIQUES

Date de l'événement :

13 Mai 2025

Lieu de l'événement :

HETS Fribourg, Rte des Arsenaux 16a, 1700 Fribourg.

Salle 0.08, Auditorium B.

Participation DOC.DAY:

Gratuit et sans inscription préalable.

Réservé aux membres de la HETS Fribourg.

Conférence finale :

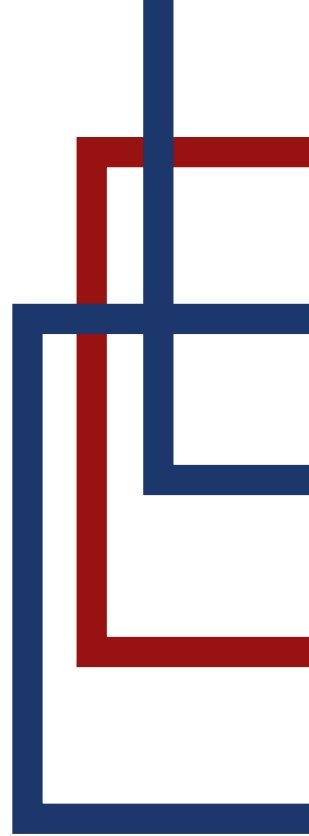
Participation ouverte à tout public, y compris aux personnes externes à la HETS Fribourg.

Informations de contact :

Pour toute question, veuillez contacter Riccardo Milani

(riccardo.milani@hefr.ch) ou Thomas Jammet

(thomas.jammet@hefr.ch).



COMITÉ D'ORGANISATION

Collectif des Intermédiaires, Cdi

Thomas Jammet

Riccardo Milani

Lauriane Pointet

REMERCIEMENTS

Nous adressons nos sincères remerciements au **Comité de Direction** pour son soutien. Un grand merci également au **Corps Professoral de la Haute école de travail social Fribourg** pour son engagement et sa collaboration. Enfin, nous exprimons toute notre gratitude aux membres du **Collectif des Intermédiaires**, dont le dévouement a été essentiel à l'organisation de cette journée.